[votre localité], le [date] novembre 2016

[Monsieur ou Madame le nom de ou de la députéE]

[adresse postale complète du député]

[Monsieur ou Madame],

Au cours des prochaines semaines, le Parlement du Canada adoptera sa première politique en matière d’habitation en 40 ans. Selon nous, il est important que cette future Stratégie nationale sur le logement s’appuie entre autres sur les axes suivants :

1. La protection du parc de logement social et communautaire existant ;
2. Un ambitieux plan de développement d’au moins 600 000 nouveaux logements sans but lucratif d’ici 2035, correspondant au rythme qu’a connu le pays de 1960 à 1990.
3. La mise en place de mécanismes de pérennisation financière, juridique et organisationnelle du logement sans but lucratif qui soient adaptés à ses caractéristiques.

Actuellement au Canada, 1,6 million de ménages locataires versent plus de 30 % de leur revenu au paiement du loyer ; parmi eux, ils sont près de 775 000 à y consacrer plus de 50 %. En outre, 425 000 ménages vivent dans des logements trop petits, forçant des familles entières à partager des logements d’une seule chambre à coucher ou à vivre en colocation.

Une part importante de la responsabilité de cette situation échoit au trop faible développement du logement social et communautaire depuis 20 ans, et à une politique fédérale essentiellement axée sur le soutien à la demande sur le marché privé. L’habitation communautaire offre pourtant une solution pérenne aux problèmes d’abordabilité et d’accès au logement pour les ménages en situation de vulnérabilité, que ce soit pour des raisons financières ou des problèmes de santé, d’intégration sociale, de toxicomanie ou des difficultés associées au vieillissement. Elle met à contribution les ressources du milieu et participe à l’aménagement de communautés plus saines et vivantes.

Pour mener à bien le vaste chantier qui s’impose, il sera nécessaire d’adopter des approches innovantes et créatives. Au cours de la dernière année, les fédérations régionales et le Réseau québécois des OSBL d’habitation ont élaboré un ensemble de propositions exprimant un large consensus au sein du secteur de l’habitation communautaire. Elles peuvent être consultées sur la page [rqoh.com/sortir-des-sentiers-battus](https://rqoh.com/sortir-des-sentiers-battus/).

Nous espérons pouvoir compter sur vous pour défendre le droit pour tous d’avoir un logement décent et abordable au sein de votre caucus et de notre collectivité.

Sincères salutations.

[votre nom et vos coordonnées]